

Insertion : les outils de la Région pour favoriser les compétences des Franciliens peu qualifiés

Mis à jour le 10 Avril 2020



© Fotolia

La Région Ile-de-France propose aux acteurs franciliens de l'orientation et de la formation différents outils permettant le repérage et le développement des compétences des publics peu ou pas qualifiés.

Sécuriser les parcours des Franciliens

La **sécurisation des parcours** est au centre de la politique de formation professionnelle en Ile-de-France. Elle vise à mieux armer les salariés et les demandeurs d'emploi, et spécifiquement les publics les plus fragiles (salariés peu qualifiés, jeunes décrocheurs, travailleurs handicapés, seniors, etc.), contre le chômage et pour le maintien dans l'emploi.

Pour mettre en œuvre cette volonté politique, les services régionaux ont organisé les dispositifs dont ils ont la responsabilité de façon à favoriser leur articulation et ainsi permettre à chaque bénéficiaire de construire un parcours de formation adapté à ses aspirations et problématiques, tout en étant accompagné afin de limiter les ruptures.

La nécessité de partager un langage commun aux différents acteurs franciliens de l'insertion, de l'orientation et de la formation, notamment au travers de critères qui déterminent la définition d'un projet professionnel validé, s'est avérée essentielle et s'inscrit au cœur de la réflexion régionale.

La Carte des compétences « Avenir jeunes » : une démarche d'évaluation et d'auto évaluation positives

En 2010, la direction de la formation professionnelle de la Région Ile-de-France a engagé une recherche-action auprès de 160 organismes de formations franciliens du **dispositif régional d'insertion professionnelle « Avenir Jeunes »**, de 70 missions locales et de 300 jeunes inscrits en mission locale.

« Avenir jeunes » est un dispositif régional destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Avenir jeunes se compose de deux volets : Parcours entrée dans l'emploi (PEE) et Espace dynamique d'insertion (EDI). Environ 10 000 jeunes par an sont concernés par ce dispositif.

Un référentiel d'insertion basé sur une **carte de compétences** organisée en 12 axes de compétences, et sur des démarches évaluatives, ont émergé de cette construction partenariale avant d'être déployé à l'échelon régional.

Cet outil inédit favorise la construction, avec le bénéficiaire, de son parcours de formation et précise, à trois étapes de son parcours de formation (au début, au milieu, à la fin), les compétences acquises et celles à développer pour atteindre les objectifs visés. Le stagiaire apprend ainsi à identifier ses potentialités et à valoriser ses compétences.

En permettant le positionnement du stagiaire, la carte des compétences régionale répond à la volonté de la Région Ile-de-France de proposer une démarche d'évaluation dite « **positive** » permettant au bénéficiaire du parcours de formation d'avoir une posture active.

Véritable boussole pour les stagiaires, la carte est utilisée durant les phases d'évaluation, d'auto-évaluation mais également durant toute la formation.

Pour aller plus loin

- [Avenir jeunes : une approche par compétences et systémique pour l'insertion professionnelle des jeunes](#) [1]
- [Accompagnement des jeunes vers l'emploi : l'exemple du « parcours sécurisé RATP »](#) [2] (Interview de Marine Taverne, Assofac)
- [La réinsertion professionnelle par le théâtre dans le cadre du dispositif « Avenir jeunes »](#) [3]
- [La sécurisation des parcours \(Article magazine Franciliens, juillet-août 2014, pages 12 et suivantes\)](#) [4]

La carte de compétences de la Région Ile-de-France

La carte de compétences régionale permet le repérage des compétences déjà acquises par stagiaire au regard de celles visées dans le parcours pour valider son **projet professionnel**. Elle est composée de 12 axes organisés en 3 pôles (« Réfléchir » ; « Organiser » ; « Communiquer ») et 4 cercles ou paliers de progression :

- de l'accompagnement à l'autonomie pour créer les conditions de réussite du projet ;
- des projets peu réalistes et imprécis aux projets réalistes et réalisables dans un contexte situé ;
- des compréhensions parcellaires aux communications recevables, formelles et variées ;
- de l'observation - description de codes sociaux explicites à la compréhension des enjeux de ces codes, en passant par le décryptage des codes implicites dans des environnements variés.

Conçue initialement pour le public « **jeunes** », la carte de compétences régionale est aujourd'hui utilisée également dans les formations à destination des **adultes** qui souhaitent élaborer/valider un projet professionnel tout en développant leurs compétences linguistiques et compétences de base, en articulation avec les compétences nécessaires à la mise en œuvre du projet.

La Région Ile-de-France a ainsi transmis cette carte de compétences à l'ensemble des structures de formation du dispositif **Compétences de base professionnelles** [5]. Les organismes et associations délivrant des **formations linguistiques à visée d'insertion professionnelle** peuvent également utiliser cet outil régional dans l'optique de sécuriser les parcours de leurs bénéficiaires.

[Télécharger la carte de compétences régionale](#) [6]

Le guide « Evaluer pour se former »

Un guide méthodologique « Evaluer pour se former » est proposé en marge de la carte de compétences. Il apporte des clés pour une utilisation optimale de la carte. Il détaille notamment les logiques de progression selon les cercles de la carte, les critères d'observation et les indicateurs, ainsi que l'évaluation des compétences communicatives. Le guide est accompagné d'un recueil d'une quinzaine de fiches pratiques portant sur la démarche de positionnement, les outils et l'analyse des compétences de communication.

Ces différents outils ont été élaborés avec l'appui et la méthodologie de Mariela de Ferrari, didacticienne des langues.

[Télécharger le guide « Evaluer pour se former »](#) [7]

[Télécharger les fiches pratiques du guide « Evaluer pour se former »](#) [8]

De la carte de compétences au socle CléA

Créé par le Copanef, le **certificat interbranche CléA** vise l'acquisition d'un « socle de connaissances et de compétences professionnelles ». Son objectif est de favoriser l'accès à la formation et l'insertion dans le monde du travail.

Le certificat CléA s'adresse principalement à des personnes peu qualifiées, n'ayant pas de certification professionnelle, fragilisées socialement par les évolutions économiques. Cette démarche de certification leur permet de rester en contact avec l'emploi, d'avoir une présence plus visible sur le marché du travail.

CléA s'appuie sur sept domaines de compétences :

- la communication en français ;
- l'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;

- l'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique ;
- l'aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
- l'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel ;
- la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
- la maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.

En visant à repérer les acquis de la personne plutôt que ses manques, l'évaluation proposée par CléA est en parfaite adéquation avec la carte de compétences de la Région Ile-de-France et ses outils associés.

Une **table de correspondance** entre la carte de compétences et le socle CléA a donc été élaborée par les services de la Région et de nombreux partenaires, afin de **favoriser l'utilisation de l'outil régional auprès des publics visant la préparation et l'acquisition du certificat CléA.**

[Télécharger la table de correspondance entre le référentiel régional carte de compétences et le socle CléA.](#) ^[9]

Un outil numérique pour une meilleure visibilité du parcours

Afin d'accompagner la mise en œuvre de la carte de compétences auprès du public jeune comme du public adulte, la Région Ile-de-France a développé un **outil numérique spécifique.**

Cet outil permet de générer :

- une carte de compétence individualisée dont les tracés évoluent au fil des évaluations réalisées ;
- un tableau de synthèse des compétences détenues ;
- un tableau de synthèse des compétences à développer dans le cadre de la formation ;
- un tableau de compétences pré-validées au regard du socle CléA ;
- une synthèse des compétences développées durant le parcours avec une attestation de compétences.

Trois annexes font le point objectif des stages, plateaux techniques, observations durant le parcours. L'annexe dite finale permet de co-construire avec le stagiaire son plan d'actions à mener, à l'issue du **parcours d'insertion professionnelle.**

Ces documents constituent le **livret du stagiaire** ou **portefeuille de compétences**. Celui-ci regroupe des informations très précises relatives au projet de la personne et à ses compétences en milieu professionnel. Il est, à ce titre, très apprécié des responsables RH des entreprises, des Centres de formation d'apprentis (CFA) et des organismes de formation qualifiante. Pour le bénéficiaire, c'est un précieux support contribuant à valoriser ses compétences en entretien.

Une charte offre la possibilité aux structures autres que les organismes de formation financés par la Région, de pouvoir utiliser la carte de compétences et son outil numérique. Pour tout renseignement, écrire à cartecompetences@iledefrance.fr ^[10]

Les correspondances des compétences de la carte régionale avec les compétences des 7 domaines du Socle CléA ont naturellement été intégrées à l'outil. Ainsi, dès lors qu'une compétence est validée sur la carte, elle est automatiquement « pré-validée » sur CléA. Cette mise en relation des deux référentiels permet d'orienter un plus grand nombre de Franciliens vers la préparation à la **certification CléA** et contribue à optimiser la préparation des stagiaires à l'acquisition de cette certification.

[Un outil pour visualiser le parcours des bénéficiaires de dispositifs d'insertion franciliens.](#) ^[11] (interview de Brigitte Velghe, Conseil régional d'Ile-de-France)

Approche par compétences et maîtrise de la langue

La non maîtrise de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale, constituent un frein important sur le marché de l'emploi pour l' **insertion** et l'**évolution professionnelle** des jeunes et des adultes, demandeurs d'emploi ou salariés, dans un monde du travail où le recours à l'informatique et à l'écrit est fréquent.

L'**approche par compétences** choisie contribue à favoriser l'insertion des publics devant approfondir leurs compétences en langue française situées au projet professionnel et au métier. C'est pourquoi la **Région Ile-de-France**, avec des représentants d'organismes de formation et la didacticienne Mariela De Ferrari, a élaboré un guide consacré à la maîtrise de la langue. Ce guide est en lien avec la carte de compétences régionale.

La démarche proposée pour aborder les compétences communicatives (axes « 9 : Mettre en avant ses compétences et les adapter à différentes situations à l'oral », « 10 : Communiquer à l'oral dans le monde professionnel », « 11 : Communiquer à l'écrit dans le monde professionnel » et « 12 : Utiliser les ressources numériques et informatiques » de la carte de compétences) est une démarche situationnelle, individualisée et en lien avec des activités professionnelles.

Les outils méthodologiques fournis par le guide viennent étayer la démarche de professionnalisation afin que les formateurs construisent des **ingénieries pédagogiques** cohérentes avec les évaluations proposées d'une part, les besoins linguistiques en français en langue professionnelle des stagiaires, d'autre part. Ces ingénieries innovantes contribuent à intégrer la composante linguistique (lexique, syntaxe, formes verbales, formes orthographiques) au service des objectifs communicatifs oraux et écrits requis pour la réalisation des **projets d'insertion professionnelle** des stagiaires.

Pour aller plus loin :

- [Télécharger le guide « Maîtrise de la langue »](#) [12]
- [Apprentissage du français : la Région structure l'offre pour des parcours sécurisés](#) [13] (Interview de Patricia Pottier, Conseil régional d'Ile-de-France)
- [Blocs de compétences : un outil pour la reconnaissance de la maîtrise du français](#) [14] (interview de Mariela de Ferrari, Co-Alternatives)

Des démarches spécifiques et sur mesure en Ile-de-France

Différents acteurs ont développé des programmes et formations spécifiques s'appuyant sur une ingénierie pédagogique au service de l'intégration des publics en difficulté avec la langue française (migrants primo-arrivants notamment) :

La **CCI Paris Ile-de-France** propose « Français Opérandi », une offre de formation en français professionnel visant exclusivement les métiers en tension (hygiène, propreté, restauration, service à la personne, etc.) et s'adressant à des apprenants dont le niveau de qualification professionnelle est faible.

Sept **Opca** (Afdas, Agefos PME, Constructys, Faf TT, Forco, Opcaim et Opcalia) se sont mobilisés pour la formation de 1 000 réfugiés. L'objectif est de développer une véritable dynamique « formation - accompagnement - emploi » afin de garantir aux personnes bénéficiant de la protection internationale une insertion professionnelle et une intégration réussies. A noter, les Opca sont devenus Opérateurs de compétences (Opco) le 1er avril 2019.

France éducation international (anciennement Ciep, Centre international d'études pédagogiques) apporte son expertise en développant des outils, tant sur la reconnaissance des diplômes des demandeurs d'asile que sur la formation de personnels encadrants, d'enseignants et de bénévoles, en charge d'accompagner les réfugiés dans leurs démarches d'intégration.

Les différents dispositifs de formation « socles »

Afin de faciliter l'accès à la formation et l'insertion professionnelle des Franciliens éloignés de l'emploi, la Région Ile-de-France propose différents dispositifs visant à développer les compétences de base dans différents domaines :

Avenir jeunes - Parcours d'entrée en emploi

Ce dispositif permet de construire ou confirmer un projet professionnel en développant les compétences linguistiques et de base en situation professionnelle, en vue d'accéder de manière privilégiée aux contrats en alternance et à l'emploi. Il est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans. La certification CléA est incluse dans ce dispositif.

[En savoir plus](#) [15]

Avenir jeunes - Espaces de dynamique d'insertion

Ce dispositif vise à accompagner l'accès à l'autonomie des stagiaires, l'acquisition de savoirs être, des compétences personnelles et sociales nécessaires à l'insertion. Il est réservé aux jeunes de 16 à 25 ans. La certification CléA est incluse dans ce dispositif

[En savoir plus](#) [16]

Compétences de base professionnelles (programme régional formations transversales)

Ce dispositif vise à faciliter l'accès à l'emploi ou à une formation pré-qualifiante/qualifiante des personnes ne maîtrisant pas la langue

française et/ou ayant besoin de consolider les compétences de base en situation professionnelle. Ce dispositif entre également dans le champ de la lutte contre l'illettrisme. La certification CléA est incluse dans ce dispositif.

[En savoir plus](#) ^[17]

Ecoles de la deuxième chance

Ce dispositif permet à des jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme et sans qualification de suivre un parcours de formation dans le but de et de construire un projet professionnel, afin de retrouver un emploi ou une formation professionnelle qualifiante.

[En savoir plus](#) ^[18]

*Le programme régional formations transversales compte également deux autres dispositifs certifiants accessibles aux demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés : **formations bureautiques et anglais à visée professionnelle**. [En savoir plus](#) ^[19].*

Ces différents programmes et dispositifs sont mobilisés notamment dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences (Pic) francilien. Porté par le ministère du Travail en coopération avec la Région, le Pic privilégie la formation et l'accompagnement des publics peu qualifiés et éloignés de l'emploi. Il représente 34 000 places en formation supplémentaires en 2018 en Ile-de-France.

[Le Plan d'investissement dans les compétences \(Pic\) francilien](#) ^[20]

Défi métiers accompagne la politique régionale de sécurisation des parcours

Défi métiers collecte et diffuse l'information sur l'offre de formation professionnelle en Ile-de-France et développe des outils notamment à destination des prescripteurs intervenant auprès des publics peu ou pas qualifiés.

Le référencement des actions de formation

Conformément au processus de référencement des actions conventionnées dans la base régionale DOKELIO Ile-de-France, les formations déclinant les **programmes régionaux** sont intégrées par les organismes de formation avec les données sélectionnées par la Région pour une mise en diffusion lisible et compatible avec les systèmes d'information des prescripteurs (Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, etc.). L'information fiable est régulièrement actualisée notamment sur les sessions et places disponibles pour fluidifier les positionnements des publics.

La mise en avant des programmes régionaux

Les programmes régionaux sont détaillés dans des fiches permettant aux prescripteurs d'appréhender les objectifs, le descriptif des contenus, les modalités de recrutement et les spécificités. La [diffusion de ces programmes sur le site Défi métiers](#) ^[21] vise à partager l'information sur les nombreux dispositifs financés par la Région facilitant l'accès à la formation.

A ce jour, une trentaine de programmes concourent à la mise en place de parcours de formation sur mesure permettant de construire et confirmer son projet professionnel, d'apprendre un métier, d'enrichir ses compétences ou d'obtenir une certification.

Le moteur de recherche

Pour faciliter la recherche et le repérage dans l'offre de formation régionale disponible, Défi métiers met à disposition des acteurs de la formation professionnelle un moteur de recherche avec possibilité de filtrage par lieu, date, avis des stagiaires, certification, etc.

Plus de 230 organismes proposent plus de **800 actions de formation**, soit plus de 2 280 sessions sur les 8 départements, offrant ainsi des opportunités de passerelles ou étapes de parcours de formation.

Les outils au service des prescripteurs et des publics

Défi métiers propose une série d'outils facilitant le travail d'accompagnement des prescripteurs :

- **O'défi** ^[22] pour accompagner le travail d'orientation et de construction de parcours ;
- **Dynamique des bassins** ^[23], réunissant les indicateurs de base sur l'emploi, la formation et le développement économique à l'échelle des bassins d'Ile-de-France ;
- des **cartographies** ^[24] permettant aux prescripteurs de rechercher un organisme, une action de formation ou un lieu d'Accueil, d'information et d'orientation (AIO).

La cartographie de l'offre linguistique francilienne

La [cartographie de l'offre linguistique](#) ^[25], réalisée par Défi métiers et financée par la Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (Daaen), a été conçue en partenariat avec Réseau Alpha dans une logique de complémentarité.

Les actions de formation professionnelle continue et leurs sessions sont extraites de la base DOKELIO Ile-de-France, à partir du référencement actualisé par les organismes de formation. Trois parcours structurent l'offre de formation professionnelle liée à l'apprentissage du français : parcours d'intégration, parcours d'insertion professionnelle, parcours professionnel.

L'offre de français proposée par les associations de proximité est quant à elle visible dans la cartographie de Réseau Alpha. Les prescripteurs peuvent ainsi identifier et orienter vers les actions ou structures proposant des ateliers ou formations à visée d'autonomie sociale et communicative ou à visée professionnelle.

Tags

Tags : [Conseil régional d'Ile-de-France](#) ^[26] | [compétences](#) ^[27] | [socle](#) ^[28] | [carte de compétences](#) ^[29] | [formation](#) ^[30]